

## Conditions Générales de Vente (CGV) de la maison Baumann Etui Sarl.

### 1. Généralités, domaine d'application

- 1.1 Nos conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les commandes.
- 1.2 Les accords présentant des divergences avec les CGV ne s'appliquent que s'ils sont exprimés sous forme écrite.

### 2. Offre

- 2.1 Nos offres sont sans engagements.
- 2.2 Les prix indiqués sont valables pendant 2 mois. Après ce délai, il est nécessaire de demander une nouvelle offre.
- 2.3 Pour les travaux d'impression, il est nécessaire de nous fournir les informations exactes à l'aide des formats suivants : EPS, PDF ou AI. Les modifications à apporter au texte fourni seront facturées en sus.

### 3. Livraison

- 3.1 La livraison s'effectue depuis notre dépôt.
- 3.2 **Pour les commandes inférieures à CHF 20.00, une petite quantité supplémentaire de CHF 5.00 sera facturée.**
- 3.3 Toutes les livraisons supérieures à Fr. 500.00 de marchandise sont livrées depuis notre dépôt, dédouanées et sans frais de port.
- 3.4 Tout solde de livraison sera expédié sans frais supplémentaires de transport.
- 3.5 Les réclamations éventuelles sont à adresser par écrit dans un délai de 15 jours. Si aucune réclamation n'intervient dans ce délai, la livraison est considérée comme étant conforme à la commande.
- 3.6 Nous déclinons toute responsabilité en cas de retard de livraison imputable à un cas de force majeure, à un incident technique ou de fonctionnement.
- 3.7 La non-observation des délais de livraison ne donne pas au client le droit d'annuler la commande, ni de demander des dommages intérêts.
- 3.8 **Marchandise à choix:** Chaque choix sera facturé. En cas de retour de la marchandise, une note de crédit est effectuée. Les frais de port sont facturés.

### 4. Prix

- 4.1 La liste de prix fait foi et elle est valable pendant une année civile.
- 4.2 Les prix sont calculés en Francs Suisses.
- 4.3 La TVA légale n'est pas comprise dans nos prix. Elle est mentionnée séparément dans la facture.
- 4.4 Les frais d'emballage et de transport ne sont pas compris dans nos prix. Ceux-ci sont à la charge du client jusqu'à une valeur de Fr. 500.00 de produits.
- 4.5 Les frais supplémentaires consécutifs à des modifications apportées par le client à la commande sont facturés séparément.

### 5. Conditions de paiement

- 5.1 Nos factures sont payables net à 14 jours.
- 5.2 Toutes déductions injustifiées seront à nouveau facturées.
- 5.3 En cas de retard de paiement, un intérêt moratoire de 7% sera perçu.
- 5.4 Pour les **commandes imprimées de CHF 2'000.00** ou plus, un acompte de 50% du montant total est requis et sera généralement acquitté lors de la confirmation de commande.

### 6. Réclamation et Droit de restitution

- 6.1 Les réclamations pour les défauts de fabrication de la marchandise sont à effectuer par écrit dans un délai de 15 jours après réception des produits.
- 6.2 Pour les défauts cachés un délai de 2 mois est octroie après la découverte du défaut.
- 6.3 En cas de défaut irréversible de la marchandise, le client pourra faire la demande d'une note de crédit ou du remplacement par un produit similaire.
- 6.4 **Cuir :** Le cuir est un produit naturel. Toutes nuances et différences de la structure ainsi que de la couleur ne sont pas considérées comme des défauts de fabrication.
- 6.5 Lors de travaux d'impression, une nuance de la structure du produit ou une différence de coloris de l'ordre de 10% ne fait pas l'objet de réclamation.
- 6.6 Si la livraison a été effectuée correctement par nos soins, les retours sont acceptés uniquement dans les cas d'exception, et après accord préalable.
- 6.7 Seulement les articles en parfait état et dans leur emballage d'origine seront repris.
- 6.8 Les frais de transport sont à la charge du client.
- 6.9 Les avoirs de marchandises ne font pas l'objet d'un paiement.
- 6.10 Une déduction sera appliquée pour les travaux d'emballage et de magasinage.

### 7. Réserve de propriété

- 7.1 Tant que tous les droits résultant du contrat n'auront pas été intégralement satisfaits, nous nous réservons la propriété de toutes marchandises vendues.
- 7.2 Si notre propriété est mise en gage, l'acheteur doit nous en aviser sans délai.
- 7.3 Le commerce effectué avec nos produits nécessite préalablement notre approbation.
- 7.4 Nous nous réservons en tout temps le droit de réclamer la restitution des marchandises qui nous appartiennent.

### 8. Dispositions finales

- 8.1 Le for juridique est pour tous litiges le lieu du tribunal compétent le plus proche du siège social de notre entreprise.
- 8.2 Le droit suisse s'applique exclusivement aux dispositions de ce contrat.